



Parc national de Souss-Massa : Joyau du patrimoine écologique marocain (Géoparc Jbel Bani)

Parc national de Souss-Massa : Joyau du patrimoine écologique marocain (Géoparc Jbel Bani) Il est indéniable que le Maroc figure, aujourd'hui, parmi les pays occupant les premiers rangs au niveau mondial en matière de contribution effective à la protection de la terre des dangers la menaçant à cause d'une exploitation abusive et arbitraire des ressources naturelles. En effet, le Maroc a fait preuve d'une prise de conscience et d'une adhésion inconditionnelle aux campagnes universelles, lancées depuis les années 90 du siècle dernier, pour préserver l'environnement, notamment lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro qui a inauguré une nouvelle ère des initiatives visant à assurer l'avenir de l'humanité et sauvegarder le droit des générations futures à une vie saine sur la planète bleue. L'adhésion du Royaume à cette dynamique universelle a pris plusieurs formes, dont la création d'un ministère chargé de l'Environnement et le lancement du Plan national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, couronné dernièrement par l'inauguration à Ouarzazate de la plus grande centrale solaire du monde Noor I. En plus de ces actions, le Maroc s'est attaché à préserver et à valoriser son patrimoine écologique et environnemental, notamment en ce qui concerne les aires protégées et les parcs dont la vocation de certains dépasse le territoire national à l'instar du Parc national de Souss-Massa (PNSM). Créé en 1991, ce Parc occupe un territoire terrestre sur le littoral atlantique de 33.800 ha, entre Agadir et Tiznit, et possède une façade maritime longeant la partie

terrestre sur une largeur de 3 milles marins. A cheval entre la préfecture d'Inezgane Ait-Melloul (4.540 ha), la province de Chtouka-Ait Baha (21.010 ha) et la province de Tiznit (8.250 ha), l'établissement du PNSM a permis de mettre à l'abri de la dégradation, au niveau de ses zones de protection, des milieux naturels de grand intérêt écologique. Quelque 3500 ha de ces derniers ont été aménagés en réserves animalières et servent actuellement comme zones d'acclimatation de certaines espèces de la faune saharienne du Maroc. Le stock animal actuel au niveau de ces réserves a permis, d'une part, la réalisation des prélèvements d'antilopes Oryx et Addax pour le repeuplement d'autres régions du Royaume et, d'autre part, il a été utilisé pour le développement d'un tourisme de vision pour la valorisation du Parc en 2007 et 2008. Il y a lieu de signaler également que dans le cadre de la coopération internationale, le Haut-commissariat aux eaux et forêts et à la lutte contre la désertification a autorisé le prélèvement d'une vingtaine d'autruchons du PNSM et leur transfert aux aires protégées tunisiennes. A travers sa mission de conservation, le Parc joue, aujourd'hui, un rôle essentiel dans la préservation et la réhabilitation de quatre espèces sahélo-sahariennes ayant disparu du grand sud marocain et qui sont actuellement menacées d'extinction dans leur aire de distribution. Il s'agit de l'Addax (*Addax nasomaculatus*), l'Oryx (*Oryx dammah*), la Gazelle dorcas (*Gazella dorcas*) et l'autruche à cou rouge (*Struthio camelus camelus*). Par ailleurs, l'interdiction d'une urbanisation anarchique dans ces zones a permis également d'en garder de grandes surfaces comme habitats valables pour le gagnage des Ibis chauves, dont la dernière population viable du monde se développe sur le site du Parc et dans la région de Tamri, au nord d'Agadir. Les deux zones humides constituées par les embouchures des oueds Souss et Massa bénéficient également, au sein du PNSM, d'une protection qui en a fait deux sites d'importance internationale pour les oiseaux d'eau migrants et sédentaires et a valu leur inscription sur la liste RAMSAR, depuis janvier 2005. Ceci conforte la valeur écologique internationale du PNSM. Toutes ces qualités font du PNSM une aire protégée de grande valeur écologique, offrant un grand potentiel de développement d'un tourisme de nature. Effectivement, le site du PNSM est actuellement la seule zone où l'on peut encore voir des milieux naturels, au niveau de toute la frange côtière de Souss Massa. Le 21 août 2016 Source web par : le vert